

## Deux articles en basque sur un curé d'Ossès parus dans la revue hebdomadaire *Le réveil basque* en 1888 et 1889. Traduction et analyse.

### I. Les deux textes.

1. *Le Réveil basque*. 30 décembre 1888, page 3, colonnes 1-2.

"Ossès. - On nous adresse la correspondance suivante:

Yaun Gaseta équiléa (*sic*),

Iragan astehartian herrien (*sic*) baguinuen ehorzketabat. Oyhenart, erreketto (*sic*) nausiatic, ukhan du phena hamahirour urtetaco alhaba baten galtsia.

Occasione hortara, escolier gucien deboarra cen becela, gan dira bi escoletaco haur guciatic.

Eliçatic oro atheatzen dire gorphutsaren cheka gaiteco.

Apheçac beguira cion bere arthaldeari eta ikousten ditu bere serora maithagarrien haurrac bi lerrotan odreric handiencan gaten cirela.

Serorenc arguiatic escuetan ciren eta erriensarenac heien guibelian batere carguric (*sic*) gabe. Halere gaten ciren, gaicho maitiatic, umiltarsun handiencan.

Bainan, yaun erretorac hobeki mortificatceco haur innocent arima garbi hec gaten da eta eçarten ditu erriensarenac yende gucien guibelian, emasten ondotic.

Haurrer, affrontu hori espeiceren eder, gaten dira beren lehen tokirat. Berris ere, aphez mendekios, buru gorra, gaten da eta eçarcen ditu guibelian ohico lekuian. Haurrac içultcen dire berris ere seroren haurren ondora.

Apheça, debryas hartia, furiaric handienian gaten da eta manatcen ditu ororen guibelian ematiaz erraiten cuelaric: "Cuec escieste gurekilakoak, escola gorrian ibilten çaiteste."

Baigorrico doyenata eta Arrosaco ertora elgarri so eta irris yarteen dira haren manerac ikousis.

Ordian haur gaichoac, nigar marrasketan, affronta hori bere elhe gaichtoekin ukan ondoan, ematen dira apheçac manatu lekuan. Hila etcen erriensaren escolacoa bainan seroren escolan çabilana. Har gatic erriensaren nechkatoac ganac ciren debocioneric handiencan beren lagunaren asken egoitçara laguntsera. Eta guero soguiçue cer affrontia behar çuten haur gaichoec !

Gure erretorac eguindu behechkune hori eracusteco haur erriensaren escolacoac escirela ez estimatuac bainan bai mesprechatuac. Eracusten du egun oroz bere herra errepublica on hunendaco, goberna-menduco escolen eta emplegatuen.

Bera ez othe da gobernamentuac empletata? Ez othe da pagatia gobernamentuac? Ez dia ba haren guitic yaten?

Galdeguiten dauçut, othoi yaun gasetata eguilea, esplicatcia lerrotto hoc yaun Prefetari, amoregatic eta igordeçadan norbeit hunat errensegnamentuac harcerat. Gure erretorac baditu berçalde bi pedeiku ikaragarriatic eguincan gobernamentuac escolaren contra, bethi becela bere pedeicuetan beguiatic serratuz eta bots dolent bat hartuz, eçarten dielatic yainco dibinoa salsa gucien erdian. Atçoko yaun erretoraren manerac ikousis yende gucia asalduata cen. Andre cembait mintso baiciren gure

minis- troaren condutaz, Mma Harismendy eta Etcheverryc erraiten du bere dignetateric handienarekin beguiac ongui serrataz: "pst !!!! (*erbiaz pondia markatu*) hola baita yaun erretoraren nahia."

Harismendico etheco andereari erranendaco (*sic*) heia yaun erretorac nahi dituen guciac eguinen tienez horrec?

Haur maitiac, soaste courayez eta gogo onez escolalat hola hola, erretorac essarriric ere guibelian, Ebanyelioac erraiten du: Mundu huntan lehenac direnac bertsiac askenac içanen direla eta hemen asken direnac han lehen.

Aita mac (*sic*) igorratçue haur guciac andere Cathalognen escolalat. Ikusten ducie çoin guisacoa eta umila den bere buria batere ez du aiphasten. Serorec badute horrec baino guehiago urgulu mundu hontaco. Behacieste mamere horren hortser; berriac ditu, faltsiac; Bayonan ezarratsiac urguluz. Hortser so eguin eta ez dakosie eçagutuco adin beritablia.

Hoiien urgulia, eta berec bertser chimplessia manatcen !!!

Behacieste yaun erretoraren herra eta berac amodioa exortatcen !!!

Çuhaurec, aita ma maitiac, yuya çacie yaun erretoraren eta seroren conduta. Eta pensatcen dut guciac ez duciela batere dudatuco haurren seroretaric atheratcea eta errientsaren escolarat emaitia."

2. *Le Réveil basque*. 13 janvier 1889, page 3, colonne 3, sous le titre en grandes majuscules **LE PAYS BASQUE**.

"Nous recevons, avec prière de l'insérer, la correspondance suivante:

ORZAIZECO YAUN ERTORAREN EBANGELIOA

Dembora hetan bazen Orzaizeco herrian ertor bat Ispiritu sainduaz argitua eta azkartua. - Karitatea prédicatzen zuen, pratican ezartzen batere ez. Ispirituac erraiten dio gaü batez: "Yaincoaren aingueruac yo dic familia bat, herri huntan, hilarazi haur gaste bat. Haren arima yuyatua duc, haren gorphutza hire escuetan ezarria izanen duc. - Bainan cer dut aditcen? ... (-) Ifernuco debru guziac hire contra altchatcen! Badituc gorriac, badituc beltzac. Beltzec ez haute izituco, segur nuc hire colore couri (*sic*) dituc; bainan gorriac dituc azkarrac eta langerosac !! khasu beraz eta izan askar !!!" - Mintzatu da Ispiritua, aditu du yaun ertorac !! Badoha, hartzen du khurutzea, ahantsigabe ur benedicatua, harma lazgarriac debru mota guciac kontra. Hartzenditu birgina guziz garbi eta eztiac serora comentuacoac ahan-tzi gabe birgina guzien garbiena mamere preçiatua; hartzen ditu hen escolaco haurrac aingueru inozentac. Badoha haur hilaren etcherat. Ethor bedi satan belza, yin bite debru guziac, lurecoac eta ifernucoac ! Ez da beldur. Harmada ederra du birginac eta aingueruac !! Bainan debruric ez da aguertcen ! Beldur othe dira? Ez han dira guizon sainduac ikhusten ditu badira hogoi eta hamar erregentsaren escolaco haurren forman yariac; hurbiltzen dira aingeruetarat. Zer debruac aingueruekin? gorriac churiekin? Erreyentsaren escolaco haurrac, serora guziz garbi-en hurrekin? Ez, ez hori, ez daiteke: "Urrhun, urhun (*sic*), orroa eguiten du yaun ertorac, urhun madaricatuac, zoazte ifernurat, gorrien escolarat !!!" Haur gaichoec edo hobekiago, yaun ertoraren araberaco debru ttipiec ez dakite zer eguin izitzen dira diotelaric ez dutela seculan ikhusi gorrien escolan debruric guizon saindu hori

bezain lazgarriric ez eta ere hain beltzic. Iztuac daude; bainan han dira hen amac beldurtiac ez direnac, erraiten diotenac yaun ertorari goriec (*sic*) balio dutela Churiec berzain (*sic*) bat eta beltzek baino ainitzez guehiago - gizon saindua ichiltzenda dirolaric beré baïthan: "Askarrak dira debruac bereziki gorriac, ahal banintz bilhacatzzen churi edo gorri? Bainan beltz sorthu niz, beltz bizico, beltz hilen!

Madaricatu colorea."

Consola zaite, yaun ertora badituzu lagunac colore berecoac ezen suhaurec dioçu predicutic debruac beltzac direla.

AGUR, BERRIZ ARTIAN."

## II. Traduction française.

1. "Monsieur le journaliste,

Mardi dernier nous avons un enterrement au village. Oyhénart le maître d'Errekatto a eu la peine de perdre une fille de treize ans.

Pour cette occasion, comme c'était le devoir de tous les écoliers, tous les enfants des deux écoles y sont allés.

Ils sortent tous de l'église pour aller chercher le corps.

Le prêtre veillait à son troupeau et il voit que les enfants de ses aimables religieuses s'en allaient sur deux rangs dans l'ordre le plus grand.

Ceux des religieuses étaient avec des lumières à la main et ceux de l'institutrice sans aucune lumière. Ils s'en allaient quand même, les chers petits, dans l'humilité la plus grande.

Mais monsieur le curé pour mieux mortifier ces enfants innocents aux âmes pures va à eux et il met ceux de l'institutrice derrière tout le monde, après les femmes.

Les enfants, comme cet affront ne leur semblait pas beau, s'en vont à leur première place. De nouveau le prêtre hargneux et entêté va à eux et il les met à la place prévue. Les enfants retournent encore près des enfants des religieuses.

Le prêtre, endiablé, va à eux dans une extrême furie et leur ordonne de se mettre derrière tous en leur disant: "Vous vous n'êtes pas des nôtres, vous allez à l'école rouge."

Le doyen de Baïgorry et le curé d'Arrossa se regardent et ils se mettent à rire en voyant ses manières de faire.

Alors les pauvres enfants, en pleurs et gémissants, ayant reçu cet affront avec ses méchantes paroles, se mettent à la place dite par le prêtre. La morte n'était pas de l'école de l'institutrice mais elle allait à l'école des religieuses. Néanmoins les filles de l'institutrice étaient allées dans la plus grande dévotion accompagner leur camarade à sa dernière demeure. Et ensuite voyez quel affront devaient recevoir les pauvres enfants!

Notre curé a fait cette distinction pour montrer que les enfants de l'école de l'institutrice n'étaient pas estimés mais bien méprisés. Il montre tous les jours sa haine pour cette bonne république, pour les écoles et les employés du gouvernement..

Est-ce qu'il n'est pas lui-même employé du gouvernement? Est-ce qu'il n'est pas payé par le gouvernement? Ne mange-t-il pas de son pain?

Je vous demande, je vous prie monsieur le journaliste, d'expliquer ces petites lignes-ci à monsieur le Préfet, afin qu'il m'envoie ici quelqu'un pour prendre les renseignements. Par ailleurs notre curé a fait deux sermons terribles contre l'école de la république, en fermant les yeux comme toujours dans ses sermons et en prenant une voix dolente, tandis qu'il met le Dieu divin à toutes les sauces. En voyant hier le comportement de monsieur le curé tout le monde était révolté. Comme quelques dames parlaient de la conduite de notre ministre, Mme Harizmendi et Etcheverry avec sa plus grande dignité dit en fermant bien les yeux: "Pst!!! (*marquant le point du doigt*) c'est que telle est la volonté de monsieur le curé."

Je dirai à la maîtresse de maison de Harizmendi si elle fera elle-même tout ce que veut monsieur le curé.

Chers enfants, allez à l'école avec courage et de bon cœur comme vous le faites, même si le curé vous met à l'arrière, l'Évangile dit que ceux qui dans ce monde sont les premiers seront dans l'autre les derniers et ceux qui sont ici premiers là-bas derniers.

Parents envoyez tous les enfants à l'école de Mme Cathalogne. Vous voyez comme elle est gentille et humble, elle ne fait jamais parler d'elle. Les religieuses ont plus d'orgueil qu'elle pour ce monde-ci. Observez les dents de cette supérieure; elles sont neuves, fausses, elle les a fait mettre à Bayonne par orgueil. Après avoir regardé ses dents vous ne lui reconnaîtrez pas son âge véritable.

Quel orgueil est le leur, et elles ordonnent aux autres la simplicité !!!

Observez la haine de monsieur le curé et il exhorte à l'amour !!!

Vous-mêmes, chers parents, jugez la conduite de monsieur le curé et des religieuses. Et je pense que tous vous n'hésitez pas du tout pour sortir vos enfants de chez les religieuses et pour les mettre à l'école de l'institutrice."

## 2. "L'ÉVANGILE DE MONSIEUR LE CURE D'OSSES

En ces temps-là il y avait au pays d'Ossès un curé éclairé et fortifié par le Saint Esprit. - Il prêchait la charité, ne la mettait pas du tout en pratique. Une nuit l'Esprit lui dit: "L'ange de Dieu t'a frappé une famille dans ce pays, fait mourir un jeune enfant. Son âme est jugée, son corps sera mis entre tes mains. Mais qu'est-ce que j'entends? ... Tous les diables de l'enfer se dressent contre toi ! Il y en a de rouges, il y en a de noirs. Les noirs ne te feront pas peur, ils courent sous ta couleur j'en suis sûr (\*); mais ce sont les rouges qui sont forts et dangereux !! attention donc et sois fort !!!" - L'Esprit a parlé, monsieur le curé l'a entendu !! Il part, prend la croix, sans oublier l'eau bénite, armes effrayantes contre toutes les sortes de diables. Il prend les vierges toutes pures et douces, les religieuses du couvent (\*\*\*) sans oublier la vierge de toutes la plus pure la précieuse supérieure, il prend les enfants de leur école, anges innocents. Il va à la maison de l'enfant mort. Que vienne le noir Satan, qu'arrivent tous les diables, ceux de la terre et ceux de l'enfer ! Il n'a pas peur ! Il a une belle armée, les vierges et les anges !! Mais il n'apparaît pas de diable ! Est-ce qu'ils ont peur? Non ils sont là-bas, le saint homme les voit, il y en a trente mis

sous la forme des enfants de l'école de l'institutrice ; ils s'approchent des anges. Quoi les diables avec les anges? les rouges avec les blancs? Les enfants de l'école de l'institutrice avec les enfants des religieuses toutes pures? Non, non cela ne se peut: "Au loin, au loin, hurle monsieur le curé, au loin les maudits, allez en enfer, à l'école des rouges !!!" Les pauvres enfants ou mieux, les petits diables selon monsieur le curé ne savent que faire, ils prennent peur tout en (se) disant qu'à l'école des rouges ils n'ont jamais vu de diable aussi effrayant que ce saint homme ni de si noir. Ils se tiennent apeurés, mais leurs mères sont là qui ne sont pas peureuses, qui disent à monsieur le curé que les rouges valent autant que les blancs et beaucoup davantage que les noirs; le saint homme se tait tout en se disant en lui-même: "Les diables sont forts particulièrement les rouges, si je pouvais devenir blanc ou rouge? Mais je suis né noir, vivrai noir, mourrai noir!

Maudite couleur!"

Consolez-vous monsieur le curé, vous avez des compagnons de la même couleur, car vous dites vous-même au sermon (\*\*\*) que les diables sont noirs.

Salut, à la fois prochaine fois".

(\*) Le texte imprimé porte clairement "couri" qui serait avec cédille "çouri" en graphie française pour *zuri* "blanc", incompréhensible, même si à côté du "rouge" et du "noir" couleurs des diables selon l'Esprit, la fin du texte évoque aussi les "blancs" ("Churiec"), à propos des enfants de l'école des religieuses "pures et douces" en opposition aux "rouges" de l'école publique. Il faut donc restituer *courri* avec double *-rr-* (espagnol et gascon *correr*) pour *kurri dituc* "ils courent" avec l'auxiliaire *dituk* à l'allocutif basque de tutoiement masculin *-k*, mot calqué du français pour la vibrante faible et seul exemple de ce texte où passe aussi la graphie française *-ou-* pour *-u-* basque.

(\*\*) Il n'y a pas de "couvent" (en basque *komentu*) au sens propre à Ossès mais une "maison des religieuses" nommée "Seroreta" qui occupait avec l'école catholique l'ancienne maison médiévale *Etxebertzea* (altéré aujourd'hui en "Etxebestea") dont la propriétaire était depuis 1887 Mme veuve Fiterre née Etcheverry (voir dans le commentaire ci-dessous).

(\*\*\*) Le texte porte *predikutic* à l'élatif "depuis le sermon, du sermon", ce qui peut se comprendre "depuis " ou "de la chaire" (en basque *predikategi*).

### III. Quelques éléments d'analyse et d'explication.

Ces deux articles en basque sous forme de correspondances non signées ont été publiés à quinze jours d'intervalle (30 décembre 1888 et 13 janvier 1889) dans l'hebdomadaire créé deux ans plus tôt (1886) par le futur député républicain (1893-1900) très modéré Martial-Henri Berdoly. Successivement avocat, sous-préfet, conseiller général des Basses-Pyrénées en 1886, député élu en 1893 contre le très conservateur et ancien bonapartiste Louis Etcheverry de Baïgorry, sénateur en 1900, Berdoly habitait le château d'Uhart-Mixe acheté par son père ingénieur bordelais en 1833, où il mourut en 1905 accidentellement. L'hebdomadaire bilingue *Le réveil basque* contenant divers articles en basque signés ou non qui avait pour "Rédacteur-Gérant M. CANDAU" paraissait le dimanche et était imprimé à Pau.

Les deux articles prennent place, comme d'autres textes régionaux et basques des mêmes années, dans le conflit politique et idéologique qui oppose les partisans de la République née de la chute du Second Empire après 1870 et la partie du

clergé local restée ou redevenue monarchiste et antirépublicaine. Ils touchent directement le cœur même de ce conflit: l'enseignement sous les deux formes du public et du privé catholique, peu avant la loi sur la laïcité et la séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 par le ministre Combes que Berdoly avait soutenu avant sa mort. Par son titre même *Le Réveil basque* créé par Berdoly (et continué sous un autre nom par W. Lœwy d'Abartiague de 1898 à 1914) s'était inscrit contre l'*Eskualduna* conservateur et clérical fondé quelques années plus tôt par Louis Etcheverry.

### 1. Les textes: graphie et style.

1. a. Les deux textes anonymes ne sont pas du même auteur comme on le verra par la suite. Ils comportent tous deux à la fois de rares coquilles pouvant résulter d'une mauvaise lecture des manuscrits envoyés à l'imprimerie de Pau, et une graphie assez inconséquente du basque écrit non encore totalement normalisée à cette époque. On a ainsi au 1er article, avant l'étrange coupure répétée *aita mac* au composé *aitamak* (*aita* "père" et *ama* "mère") "les parents", *carguric* "de charge" au lieu manifestement de *arguric* "de lumière" (sans aucun doute des bougies) rétabli dans la traduction, à la fin du texte *bar gatic* normalement *bargatik* en un seul mot (la prononciation courante est *haatik*), *équiléa* avec ses accents français que le basque ignore totalement corrigé en *eguilea* à la fin; au second *prédicatzen* avec le même accent superflu. Au 1er aussi *herrien* est pour *herrian* (inessif déterminé singulier) "au pays", et *erreketto-* nom de la maison "Errekatto" toujours nommée ainsi, diminutif de *erreka* "ruisseau, ravin", donc "Ruisselet"! Au second *berzain* pour *bezain* "autant que" doit être tenu aussi pour une coquille, dans *berzain bat* pour *bezainbat* "autant que", avec une coupure qui ne se fait pas en général mais inspirée peut-être par la locution conjonctive française de même sens.

Les graphies contradictoires dans un même texte par l'intrusion du modèle français dans l'écriture du basque déjà établie par une tradition séculaire, quoique loin d'être encore totalement normalisée à cette époque, touchent principalement les consonnes, rarement les voyelles, comme au 1er *ikouste*, *ikousis*, et *ikusten*, avec imitation du français "courage" *courayez*, la variation phonétique touchant aussi la morphologie dans les démonstratifs *hunendaco*, *huntan* et *hontaco*. Le second n'a que l'unique exemple de *ou* français pour *u* basque dans *couri* pour *kurri* avec de plus l'erreur de vibrante en imitation du modèle français "courir".

Dans les consonnes la principale difficulté porte sur les sifflantes toutes sourdes ou "non voisées" en basque, en mettant à part les palatalisées dites "chuintantes" qui s'écrivaient encore régulièrement "à la française" *-ch-* fricatif au lieu de *-x-* pourtant déjà préconisé par Oyhénart au XVIIe siècle et parfois utilisé dans des textes plus anciens (c'est la prononciation française de *-x-* qui est dans le calque *exortatcen*), et *-tch-* affriquée: *Etcheverry* nom propre d'état civil, *etbeco* nom commun au génitif locatif, verbe *altchatcen*. Pour les non palatalisées fricatives et affriquées, écrites en basque normalisé *s* et *ts* apico-alvéolaires, *ʒ* et *tʒ* dorsales (en français *ʒ*, *s*, *ss* et *ts*) pour le point d'articulation, le 1er article est particulièrement inconséquent, écrivant tour à tour et parfois dans les mots voisins: *berris* et *aphez*,

*apheça*, *bots* et pour *-z* suffixe d'instrumental basque *debruyas* et *ematiáz*, *berris*, *irris*, *ikousis*, *oroꝻ*, *governamendiaꝻ*, *serratuꝻ*, *erbiaꝻ*, *markatuꝻ* etc. La tendance très nette de mettre *-z* en finale de mot indique une normalisation en cours mais inachevée. Fricatives ou affriquées, apicales ou dorsales, à l'intérieur du mot la même incon-séquence est flagrante: *ehorꝻketa-*, *galtsia*, *atheatzén* et *gorputsaren*, *motificatceco*, *emasten*, *manatcen*, *asken egoitçara laguntsera*, *berçalde/bertsian/bertser* (pour *bertze* "autre"), *mintso baiciren*, *Harismendico*, *asken*, *aiphasten*, *hortser*, *faltsiac*, *dakosie eçagutuco*, *eçarratsiac* réduction orale du factitif *eçarraraziak* "faites mettre" comme *aiphasten* de *aipharazten* "faisant parler". Exceptionnellement un double *-ss-* totalement inusité en basque est dans *es sarriric* pour *eçarririk* et représente l'intervocalique apicale du français dans *chimplussia* pour "simplicité": le mot est pris au "simplesse" du gascon ("simplece" était en français médiéval). La cédille de *ç* en graphie française est omise dans le verbe *cuclaric* pour *zuelarik* "tandis qu'il avait" et le pronom personnel *Cuec* pour *zuek* "vous". A ce sujet il y a plus de régularité dans le second article, mais elle est loin d'être parfaite: ainsi *gaste* pour *gazte*, *aꝻkartua* et *askarrac*, *kurutzæa ahantsigabe*, *ahantzzi*, *agertcen*, *eçen subaurec*, *ispiritua* doit être pour *izpiritua* ("l'esprit") forme courante plutôt qu'une prononciation particulière. La cédille inattendue là n'y apparaît qu'une fois dans *preçiatua*.

Les textes donnent assez clairement la règle en cours pour l'occlusive palatale sourde écrite *k* en basque, signe employé surtout à l'initiale et aussi à l'intérieur des mots mais sans rigueur aucune, sauf que des mots sentis plus "basques" (même à tort comme *cheka* "chercher", *pedeiku* "prêche" ...) ont parfois *-k-*. On lit dans le 1er *ukhan*, *occasione* (le double *-cc-* exceptionnel calque le français "occasion", comme plus loin le double *nn* à *innocent* que le second article évite dans *inoꝻzentac*), et *escolier*, *nechkatoac*, *cheka*, *carguric*, *ukan*, *lekuan*, *nechkatoac*, *marrasketan*, *asken*, *behechkune*, *eracusteco*, *errepublica*, *pedeiku ikaragarriac* et *pedeicuetan*, *contra*, *yainco*, *ikousis*, *condutaz*, *courayez*, *askenac*, *dakosie*; et dans le second *aꝻkartua*, *karitatea*, *prédicatzén*, *pratican*, *yaincoaren*, *escuetan*, *colore*, *kbasu*, *keburutzæa*, *kontra*, *comentucoac*, *escolaco*, *ikhusten*, *madaricatuac*, *bilbacatzén*, *predicutic*. La graphie du génitif locatif *-ko*, final ou non (dans les composés), est partout *-co*: *escoletaco*, *Baigorrico*, *errekettoco*, *urtetaco*, *escoletaco* etc., *OrꝻaizꝻeco*, *Yaincoaren*, *Ifernuco* etc., sauf l'exception *atçoko* "d'hier" dans le 1er texte.

Le modèle français *-qu(e)-* obligatoire pour prononcer l'occlusive devant les voyelles *e* et *i* est évité partout au profit de *-k-*, dans le verbe *dakite* "ils savent" et surtout dans les suffixes d'adverbes, de déclinaison et de conjugaison: *ehorꝻketa-*, *errekettoco*, *gaichtoekin*, *hobeki*, *tokirat*, *mendekios*, *gurekilacoac*, *marrasketan*, *gaichtoekin*, *hobeki*, *daiteke*, *hobekiago*, *aingueruekin*, *churiekin*, *hurrekin*, *bereziki*. Mais c'est *-c* bien plus commode pour l'écriture manuelle et là sans risque de confusion qui est toujours en finale dans les deux textes: *nausiac*, *guciac* etc. etc.

A l'initiale c'est partout un "yod" semi-consonne écrit *y-* où la graphie normalisée a adopté *j-* avec le changement d'articulation qui s'en suit, puisque si *y-* est bien un "i consonne" devant voyelle, *j-* s'articule en basque oral comme occlusive dentale sonore palatalisée, et donc pourrait même être écrit *dd-* que l'usage avec raison n'a pas adopté. On a ainsi régulièrement *yaun*, *yende*, *yarteen*, *yaten*, *yainco*, *yuya*, *yo*, *yuyatua*, *yin*, *yarriac*, et de même à l'intervocalique *debruyas*, *doyena*, *courayez*,

sauf au 1er article *beia*, et au second *artian* qui se prononce aussi généralement avec *yod* en dissyllabe. Quelques autres mots, comme on le verra à propos des formes contractées, reproduisent aussi par -i- le *yod* issu de la contraction orale dans le 1er texte: *galtsia* pour *galtzea*, *guibelian* et aussi *guibelean* pour *gibelean*, *maitiac* pour *maiteak*, *ematiaꝥ* pour *emaiteaz*, *espliatcia* pour *esplikatzea*, *bertsian* pour *bertzean*. Sur bien d'autres points cette difficulté de passage de la graphie française à la phonétique et donc à la graphie basque se constate comme aux noms propres de maisons et d'état civil *Harismendy*, *Etcheverry* pour *Harizmendi*, *Etxeberri*. Le seul premier article a le verbe *joan* "aller" sous toutes ses formes altéré en *gan*, ce qui relève manifestement des dialectismes qui seront vus plus loin.

Au début du second article à *gaiü* "nuit" et à la fin pour -ai- devant consonne le tréma totalement inusité en basque et absent dans *sainduaꝥ*, *erraiten* etc., mis à *berꝥain*, *aïnitꝥez*, *baïthan* peut se comprendre comme une aide à la prononciation pour le lecteur francophone. Un mot essentiel dans les textes y fait pourtant difficulté et a embarrassé le rédacteur ou l'imprimeur: *errientsa* réduction orale courante de *erreientsa*, pour "institutrice" féminin de l'emprunt français ancien adapté au basque "régent" qui valait "instituteur", régulier dans le 1er texte, au génitif déterminé singulier ("de l'institutrice") est écrit successivement *Erregentsaren* et *erreyentsaren*, la première forme s'expliquant par l'intrusion de la graphie du modèle emprunté. C'est aussi le français *danger* emprunté en *lanjer* basque qui y fait écrire *langerosac* pour *lanjerosak* "dangereux"; *birgina* est pour *birjina* "vierge" le tout dérivé du latin *virgine*; au contraire alors que le 1er article écrit *Ebanyelioac* "l'évangile" avec *yod*, le second cette fois écrit *ebangelioa* avec -g- en graphie française comme *langerosac*. L'occlusive sonore basque -g- devant *e* et *i* reste écrite *gu-* comme en français dans les deux articles : *baguinen*, *beguira*, *guibelean*, *guero*, *aingueru*, *aguertcen* etc.

1. b. Diverses irrégularités touchent aussi la morphologie et la morpho-syntaxe, même dans le second texte nettement plus soigné pourtant quant à la rédaction basque comme il est plus inventif pour le sujet en forme de bref conte. Quelques-unes tiennent au seul mode d'écriture, comme les verbes composés basques (participe et auxiliaire) ou expressions verbales (nom et verbe), écrits dans quelques cas sans détachement en un seul mot, parfois contradictoirement de l'un à l'autre: au 1er *soguiꝥue* pour *so egizꝥue* "regardez" (littéralement en basque "faites regard"), *eguindu* pour *egin du* "il l'a fait", *igordeꝥadan* pour *igor deꝥadan* "qu'il me l'envoie" le complément datif "m'(e)" en français -(a)d(a)- en basque laissant entendre que c'est un édile local qui fait appel au préfet; *erranendaco* pour *erranen daco* "il le lui dira" (pour *daco* voir plus loin); *behacieste* "observez" répété pour *beba (e)ꝥazꝥue* étant irrégulier pour le verbe auxiliaire (voir plus loin). Le second article met contradictoirement *hartzen ditu* "il les prend" et *hartzenditu* mais *hartzen du* "il le prend", et *ichiltꝥenda* pour *ixiltꝥen da* "il se tait". Dans ces exemples la graphie du verbe composé basque imite manifestement le mot verbal unique du français. Mais, *abantsigabe* en un seul mot pour *abantzꝥi gabe* "sans oublier" au contraire du français tient au statut ambigu de ce mot *gabe* "sans" par rapport au français: il peut en effet

se suffixer réellement pour les mots de sens négatif, ce qui peut entraîner en basque l'assourdissement de l'occlusive initiale devenue intervocalique comme *atsekabe* "déplaisir" antonyme de *atsegin* "plaisir", *behargabe* "contrariété" etc., ou rester autonome en adverbe après verbe comme ici ou après un nom au partitif *etxerik gabe* "sans maison", ou faire un vrai nom *gabea* "le manque" avec ses dérivés comme *gabezia* "manque, pauvreté".

Pour les préfixes verbaux assertifs si l'assertion positive *ba-* est partout attachée au verbe (*baguinuen*, *baditu* etc., *bazen*, *badituc* etc.), la négative *ez-* est traitée contradictoirement dans le premier texte: liée au verbe selon la tradition écrite ancienne antérieure au XVIIIe siècle conforme à l'oral avec toutes ses conséquences phonétiques, comme elle devrait être partout rétablie malgré l'habitude nouvelle, dans *espeiceren* pour *ezpaitzizaien* "car il ne leur était pas", *escieste* pour *etzirezte* "vous n'êtes pas", *etcen* pour *etzen* "il n'était pas", *escirela* "qu'ils n'étaient pas" pour *etzirela*; mais séparée dans *ez dia* pour *extua* "n'a-t-il pas", *ez du* pour *eztu* "il n'a pas", *ez dakosie* pour *extakozue* "vous ne lui avez pas", *ez duciela* pour *extuzuela* "que vous n'avez pas" au 1er texte. Le second a bien intégré et sans exception la nouvelle règle: *ez haute* "il ne t'ont pas", *ez da* "il n'est pas", *es daiteke* "il ne se peut pas" (par ailleurs irrégulier comme on verra), *ez direla* "qu'ils ne sont pas", *ez direnac* "qui ne sont pas": l'usage ancien et oral aurait *ehaute*, *ezta*, *eztaiteke*, *etzirela*, *etzirenak* en reproduisant l'exactitude phonétique. L'ordre des mots de l'expression verbale *ahal banintz bilhacatzzen* imite un peu celui du français "si je pouvais devenir", alors que le basque a normalement *bilakatzzen ahal banintz* avec le participe ici imperfectif *bilakatzzen* "devenant" avant l'auxiliaire d'éventuel *banintz* "si j'étais".

Quelques formes et emplois sont nettement incorrects. Au 1er texte c'est probablement l'inattention du rédacteur ou même de l'imprimeur qui laisse *erranendaco* "il le lui dira" en omettant le sujet "je" imposé par le contexte dans ce futur de transitif et exprimé obligatoirement par le pronom suffixé *-t*: *erranen dakot* "je le lui dirai" en forme régionale correcte, alors que le second texte met au lieu de *dako* la forme à datif d'auxiliaire labourdin plus littéraire *erraiten dio* "il le lui dit". Le verbe *espeiceren* pour *ezpaitzizaien* "car il ne leur était pas" qui conjugue *izan* "être" peut être tenu pour une forme orale très contractée mais néanmoins irrégulière par l'intrusion de la vibrante *-r-* au lieu du radical verbal *-iza-*. Le présent auxilié composé *ibiltzen çaiteste* "vous allez" (littéralement "vous êtes allant") utilise au lieu de *izan* premier auxiliaire d'intransitif qui ferait *zirezte* ou *zarete* une forme du second \**edin* qui ne s'emploie que dans la conjugaison dite parfois "volitive" avec radical verbal au lieu du participe, comme à l'impératif: *ibil çaitezte* "allez, promenez-vous". Le présent simple ou synthétique sans auxiliaire très employé encore pour ce verbe est *çabiltzate*.

Des impératifs présentent diverses irrégularités: *igorratçue* "envoyez-les" n'exprime pas clairement le pluriel obligatoire du complément de 3e personne *igortzazue* ou mieux *igorçkizue*. La forme répétée *behacieste* "observez" a, au contraire de *çaiteste* prédominamment vu, le premier auxiliaire d'intransitif, en forme pleine *zirezte* "vous êtes", là où s'impose avec le radical verbal *beha* (participe *behatu*) un auxiliaire second de transitif \**ezan*, ici avec un complément au datif pluriel (*hortser* datif navarro-

souletin prononcé *hortzerr* "aux dents") qui en basque s'intègre à la forme verbale: oralement *zeezue* pour *ezaiiezue*. Dans le second emploi *behacieste jaun erretoraren herra* ("observez la haine de monsieur le curé") le verbe a un complément direct "la haine" en 3e personne du singulier non exprimée dans la forme conjuguée de l'auxiliaire basque; mais celui-ci, au lieu de *cieste/zirezte* 1er auxiliaire d'intransitif ("vous êtes"), avec le radical *beha* devrait être le second de transitif *\*ezan* "avoir", *zazue* pour *ezazue*, comme dans *yuya çacie* "jugez-le" en forme orale courante. Le second article, un peu à l'inverse, emploie dans le potentiel négatif *ez daiteke* "il ne se peut pas" en verbe principal une forme d'auxiliaire second *\*edin* "être" (en réduction orale et écrite courante de *\*daditeke* forme pleine inusitée) qui ne s'emploie pas sans être accompagné du radical verbal et hors de la conjugaison volitive impératif compris. Cette anomalie n'est pas à mettre au compte personnel de l'auteur du texte, puisque c'est une forme généralement utilisée, là où il faudrait exactement le potentiel du 1er auxiliaire *izan* "être", dont la conjugaison est très irrégulière en basque, ici en pleine valeur verbale: *dateke* donc *eztateke* "il ne peut être". L'extrême proximité des deux formes *dateke* et *daiteke* explique la confusion, que même la langue soignée n'évite pas toujours. En revanche le même texte confond à tort le radical *\*iron* qui est "pouvoir" dans *diolaric* au lieu de *diolarik* "tandis qu'il dit" sur *\*ion* "dire", qui est plus haut dans *diotenac* "qui le disent" et à la fin *dioçnu* "vous le dites": l'homonymie réellement incommode avec la forme dative *dio* "il le lui a" de l'auxiliaire transitif dans *erraiten dio* "il le lui dit" (littéralement "il le lui a disant") a dû favoriser la confusion.

Au 1er article et en matière de morphosyntaxe le complément déterminé (singulier ou pluriel) du nom verbal, normalement marqué au génitif et antéposé comme tout complément de nom, reste au nominatif et postposé par calque roman dans les segments de phrases suivants: *mortificatceco haur ... bec* "pour mortifier ces ... enfants" au lieu de *haur ... haien mortifikatzeko*, et *esplicatsia lerrotto hoc* "d'expliquer ces petites lignes-ci" au lieu de *lerrotto hauen esplikatzea*. Mais la structure normale est au contraire conservée dans *alhaba baten galtzia* "de perdre une fille", *bere lagunaren ... laguntsera* "à accompagner ... leur camarade", de même dans *errensegnamendien harcerat* "prendre les renseignements", et à la fin du texte *haurren seroretaric atheratcea* "sortir les enfants de chez le sœurs" avec une assez grande liberté très naturelle en basque dans l'ordre des mots.

Dans l'expression *eguinen tienex horrec* (pour *dituenex horrek*) "si elle les fera elle", le pronom personnel sujet est le démonstratif médian *horrek* "celle-là" tout à fait impropre dans le contexte, stylistiquement et grammaticalement aussi: il s'agit en effet d'un sujet renvoyant à la personne citée mais absente au moment du texte, en français "elle", qui imposait en basque selon le bon usage le lointain *har(e)k*, ou mieux en vrai réfléchi *berak* "elle-même", ce que l'auteur semble avoir voulu éviter, alors qu'il emploie ailleurs: *bera* "lui-même", et *bere herra* "sa haine", réfléchis opposés à *haren oguitic* "de son pain" non réfléchi ("de la république"). Pour le démonstratif encore c'est en revanche le second texte qui met le génitif pluriel oral très contracté et répété *hen* "leur", alors que le premier avait la forme pleine *haien*.

Au 1er article l'adlatif se suffixe ou bien en *-ra* comme dans les textes anciens dans *hortara* "à cette", *ondora* "au côté", *egoitçara laguntsera* "à accompagner à la demeure", ou bien en *-rat* comme très généralement en navarro-labourdin moderne, pour *tokirat* "au lieu", *harcerat* "à prendre", *escolalat* répété et *escolarat* "à l'école". Le second article de langue plus régularisée n'utilise que cette forme en *-rat* commune à Ossès: *etcherat* "à la maison", *aingueruetarat* "aux anges", *ifernurat* "à l'enfer", *escolarat* "à l'école".

1. c. L'abondance des formes orales, certaines diversement contractées, caractérise nettement le premier article, dû manifestement à un locuteur peu familiarisé avec les normes de l'écrit basque telles que pratiquées en Aquitaine depuis le XVIe siècle au moins, alors qu'elles sont presque absentes du second, à l'exception du démonstratif *ben* pour *haien* déjà signalé et de *ertora* "curé" où le premier met, sauf une seule fois *ertora*, la forme pleine de l'emprunt *erretora* pris à l'ancien roman *rector* en français "recteur" en ce sens: la différence ici n'est pas tant de l'ordre de la correction linguistique bien meilleure dans le second texte, que, comme d'autres traits vus plus loin, d'un localisme de type dialectal. Dans les deux textes *astehartian* (voir plus loin pour l'aspiration *-h-*) au premier et *artian* au second signalent comme on l'a vu un dissyllabe par fermeture de *-e-* de la diphtongue *-ea-* en *-i-* prononcé en général en *yod* pour *artean* trissyllabe, sauf en prononciation souletine où *-i-* au lieu de *-e-* peut rester voyelle pleine et même accentuée (voir plus loin les traits dialectaux). Au 1er ce changement de *-ea-* à *-ia-* dissyllabe ou avec *yod -ya-* monosyllabe donne ainsi: *galtsia*, *guibelian* (contre *guibeleian* maintenu: voir plus haut), *maitiac*, *handienian* (contre *handienean* id.), *ematiaz*, *esplicatsia*, *bertsian*, *beritablia*, *chimplessia*, *emaitia* (contre *atheratcea*).

Pour les diphtongues *-ua-* et *-ue-* le même texte montre deux étapes différentes du changement de prononciation. La plus ancienne apparue dès la fin du moyen âge et patente dans les textes du XVIe siècle (Dechepare etc.) faisait l'épenthèse d'un *yod* intervocalique: il est encore présent dans *lekuian* à côté de *lekuan* "au lieu", *debruyas* pour *debruaç* "par le diable". Ce sont incontestablement des formes anciennes, puisque le résultat final de cette diphtongue *-ny-* a été la réduction avant le XIXe siècle à l'oral en simple *-i-* au lieu du *-u-* premier: ainsi parfois contradictoirement: *affrontia* (contre *affrontu* et *affronta*), *hartia*, *ordian*, *empleatia* (contre *emplegatuen*), *pagatia*, *gubernamendiaz* (contre *gubernamenduco*), *errensegnamendien* (mais *pedeikuetan*), *buria*, *faltsiac*; et dans les verbes conjugués *dia*, *dielarik* (contre *cuelarik/ zuelarik*), *tienez* (après *dituen*), *ducie*, *dakosie*, *çacie*, *duciela*, successivement pour *dua*, *duelarik* (ou s'il faut entendre un datif pluriel "à eux" *dauelarik* oralement réduit à *deelarik*), *dituenez*, *duzue*, *dakoçue*, *çazue*, *duzuela*.

Il est courant que la contraction orale en basque procède de l'effacement de consonnes intervocaliques, et particulièrement de la vibrante faible *-r-*: le 1er texte a ainsi *atheatzzen* "sortant" (littéralement "allant à la porte") de *athe* "porte, passage" corrigé à la fin par le nom verbal *atheratcea* valant infinitif français "sortir", construit sur l'adlatif *athera* "à la porte". Dans *aiphasten* "faisant parler" pour *aipharazten* de même la vibrante du factitif *-araz-* est omise, et l'oral y suppléerait par un *-aa-* long,

comme dans *ezarratsiac* pour *ezarraraziak*. Inversement l'addition d'un *-e-* superflu à *jarteen* peut être une erreur de lecture ou d'impression pour ce qui aurait dû être dans la graphie de l'auteur *jartcen* comme *ıçultcen*, *etcen*, s'il ne s'agit d'une forme de nom verbal en *-te* qui comme d'autres renvoie à un dialectisme. A l'inverse ce texte offre une graphie avec la forme ancienne conservée *hamabirour* "treize" où *-birur* "trois" a généralement perdu sa vibrante finale.

1. d. Des traits dialectaux assez divers apparaissent ici ou là dans les deux textes et davantage au premier. En phonétique la marque dialectale la plus visible et générale dans les dialectes aquitains est l'aspiration, sous la forme d'aspiration simple initiale et intervocalique *h-* ou de consonnes (occlusives sourdes et apicales liquides et nasale) accompagnées d'aspiration *kh*, *ph*, *th*, *lh*, *rh*, *nh*. Fortement articulée elle a tendu à s'y développer d'une façon assez désordonnée spécialement en labourdin, constituant alors une sorte de "manière de parler". L'aspiration initiale s'ajoute à des emprunts romans dont l'original en est dépourvu comme *harma* pour "arme", d'où au second article *harmada* emprunt espagnol absent sous cette forme du lexique de Lhande et prononcé généralement sans aspiration. Les occlusives sourdes romanes initiales peuvent s'aspirer aussi (*phena* pour "peine", *khasu* sur le latin *casu* pour "attention!") comme les intervocaliques.

Même dans ce contexte dialectal une aspiration très inhabituelle est au 1er texte dans *astebartian* "mardi" qui se dit partout sans aspiration à la diphtongue du mot composé *astearte*. Dans *alhaba* "fille" la latérale aspirée est au mieux un localisme non généralisé, pas ou peu pratiqué à Ossès en particulier, bien que le Souletin Lhande le donne pour "commun" aux dialectes aquitains, et la graphie est contradictoire pour *ukhan* et *ukan* "avoir". Le nom *Cathalogne*, surnom d'origine passé à nom d'état civil, connu partout sans aspiration, a subi la contagion de ces formes aspirées locales (comme *arthalde* "troupeau de brebis" sur *ardi* "brebis" et *alde* "ensemble"), que ce soit dans la réalité ou seulement sous la plume du rédacteur. Dans *behechkune* "séparation" pour *berexkune* l'aspirée représente l'affaiblissement de la vibrante faible très courant dans le parler local jusqu'à la disparition complète (voir ci-dessus *atheatzzen*, *escieste*) mais généralement rétabli à l'écrit. Les deux textes écrivent *gorphutza* "le corps" emprunt ancien adapté du latin *corpus* avec une aspiration rarement utilisée mais née de la même sorte d'automatisme de prononciation, et le second introduit de même l'aspiration au suffixe *-tu* du participe (également latinisant) *sorthu* "né", et à *baïthan* "chez" pris au sens de "for intérieur" dans un suffixe d'inessif après *-t-* simple occlusive de liaison. La vibrante aspirée est inhabituelle, davantage encore avec le redoublement de vibrante inutile pour l'articulation, dans le mot répété *urbun*, *urrhun* pour le commun *urrun* "au loin", où l'on peut percevoir une expressivité sonore voulue pour exprimer le hurlement (*orroa*) du curé. Ce texte met aussi comme d'autres une aspiration intervocalique à la conjugaison de *joan* "aller" dans *badoba* "il va" répété marquant ainsi et soulignant le dissyllabe, mais pas à l'impératif *z̄oaz̄te* "allez" (pluriel vrai).

L'initiale *yo-* de ce verbe *joan* "aller", avec l'ancien *yod* passé à dentale sonore palatalisée (*dd*) comme on l'a vu et couramment prononcé *juan* avec *w* en mono-

syllabe, avait subi, comme d'autres mots, une autre altération dialectale par occlusion en sonore *g*, d'où *gan*, utilisé sous diverses formes et exclusivement dans le 1er article: *gan*, *gaiteco*, *gaten*, *ganac*. Le Dictionnaire de Lhande le donne comme un "synonyme" de *joan* alors que ce n'en est qu'une variante phonétique dialectale aujourd'hui à peu près oubliée, et avec la lettre *L*. comme "labourdin". Bien que maintenant peu ou pas pratiquée, cette initiale occlusive avait eu sa place à Ossès pour le prénom féminin diminutif *Ganato* issu de *Juanato* "Jeannette" qui faisait le nom de maison cité *Ganatho* en 1806, *Ganato* en 1812 etc., *Gana* pour "Jeanne" utilisé par le Labourdin Duvoisin, et *Ganix* du fameux "Ganich de Macaye" qui était né à Ossès, l'une des formes prises par le prénom sous sa forme pleine *Juanes* pour "Jean". Ce navarro-labourdinisme phonétique bien localisé dans le temps, le XIX-ème siècle surtout, et dans l'espace dialectal semble totalement disparu.

Morphologiquement le 1er article comporte surtout quelques traits nettement souletins comme les noms verbaux en *-te* au lieu du plus commun *-tze* ce qui est par ailleurs un signe d'ancienneté, ainsi *eçarten* "mettant": *eçarte* est dans le dictionnaire souletin de J. Casenave-Harigile *Hiztegia II* p. 116; en revanche *jarte* de *jarteen* plus haut signalé pour *jartzte* "asseoir" n'y est pas, ni *ibilte* "aller, promener" de *ibiltan* que Lhande (op. cit.) donne comme "navarrais" ce qui veut dire "bas-navarrais", mais inconnu dans la région d'Ossès-Baïgorry-Cize. L'adlatif en *-lat* dans *escolalat* "à l'école" est un autre trait nettement souletin, tenu parfois pour un archaïsme alors que c'est une simple articulation altérée très banale du *-r-* de liaison des formes déclinées, et en contradiction avec *escolarat* forme ordinaire au même texte. Pour la déclinaison encore, quoique ce soit un fait plutôt d'ordre stylistique, dans le segment *gubernamendu on hunendaco* ("pour ce bon gouvernement"), *gobenamenduco escolen eta emplegatuen* ("/pour/ les écoles et les employés du gouvernement"), la non répétition du suffixe complexe dialectal navarro-labourdin *-dako* de prolatif rappelle que le prolatif pouvait être exprimé en souletin par le simple *-(r)en* de génitif, comme dans le poème n° XI d'Oyhénart: *hi bezalako ederraren!* "pour une belle comme toi!". C'est encore un trait typiquement souletin qui se lit (avec cette fois élimination de l'aspiration initiale muette du français) dans le suffixe de *umiltarsun* "humilité" au lieu du commun *-tasun*. Tandis que le verbe *dire* "ils/elles sont" est une forme plus occidentale, au lieu de *dira* forme locale et générale utilisée aussi et exclusif dans le second texte. De même le nom verbal à l'instrumental *ematiax* pour le commun *emaiteax* "de donner" est tenu pour un labourdinisme, ce qui contribue à donner au texte une couleur dialectale nettement disparate.

La place du vocabulaire français utilisé sans recherche de purisme lexical et plus ou moins bien adapté à la phonétique basque sert aussi, autant que les "gallicismes" de construction et graphie déjà signalés, à caractériser le style des articles, et davantage du premier. En plus des "emprunts généraux" communs aux deux textes et à tous ceux de la zone basque aquitaine, le 1er a le très inhabituel *deboarra* "le devoir" pur gallicisme qui serait en basque *egitekoa* ou mieux ici *eginbidea*, dans la même phrase que *occasione* "occasion" graphie comprise cette fois comme *affronta* "affront" avec ses deux *-ff-* comme ailleurs *-ss-*, puis *odreric* pour "ordre" au partitif plus adapté phonétiquement par simplification du groupe *-rdr-* inconnu du basque,

et de même avec une suffixation basque *furiaric* "de furie", *estimatu* "estimé", *mesprechatuac* "méprisés" (sur une forme romane ancienne du mot), *emplegatu* "employé", *esplicatcia* "expliquer", *serratu* "en fermant" de "serrer" pris au sens ancien du roman (le basque très courant aurait *hetsi*), *bots dolent* "voix dolante", et encore *beritabilia* de "véritable" en basque *egiazkoa*, et *conduta* "conduite" au sens "comportement". Une curiosité dans les deux textes est le mot *mamere* pris tel quel au français "ma mère" titre traditionnel de la sœur supérieure qui dirige un couvent ou ici le groupe des religieuses, dont on ne sait pas du reste quelle serait la formule basque inconnue localement, littéralement "ene ama" étant bien improbable.

1. e. En plus du curé lui-même et de son comportement anti-républicain qui est le sujet des deux articles, cette supérieure, avec dans le 1er Mme Etcheverry-Harizmendi, a suscité particulièrement l'esprit et le style satiriques des deux auteurs. Le second assez sobre sur la question se contente de l'affubler de l'adjectif *preçiatua* "appréciée" ou "précieuse" selon Lhande (op. cit. p. 887), qui cite le mot comme exclusivement "souletin", ce qui ne correspond pas au style dialectal de cet article. Si c'est "appréciée" on peut se demander "de qui?" du curé lui-même? Pas en tout cas de l'ensemble de la population. Et si c'est "précieuse" le mot résume ce qui est plus longuement développé par le 1er texte, non sans quelque lourdeur et même inconvenance ou indiscretion, à propos des "fausses dents" mises comme pour cacher volontairement, laisse entendre l'auteur, l'âge "véritable" de la supérieure. Ces allusions font supposer que le personnage avait été le sujet de moqueries populaires et qu'on avait même enquêté sur elle jusqu'à Bayonne.

Avec "mamere" les autres religieuses, les "aimables sœurs" (*serora maitagarriac*) du 1er texte y sont présentées en opposition morale avec l'intitutive publique: autant celle-ci est "gentille et humble" (*guisacoa eta umila*), autant elles montrent un orgueil déplacé dans leur état de religion (*guehiago urgulu mundu hontaco* "plus d'orgueil pour ce monde-ci"). Car les deux textes font la leçon au curé comme aux religieuses au nom même de leur propre enseignement religieux, et, comme le disent le titre du second et au 1er la citation des "premiers et derniers", de "l'Evangile". La citation répétée de ce mot correspond bien aussi avec celui qui est comme on le verra, sinon l'auteur très peu probable des articles, du moins leur inspirateur local: W. Læwy d'Abartiague de religion protestante dont l'enterrement au cimetière d'Ossès avec l'homélie sera organisé par un pasteur protestant en 1944.

La satire morale des religieuses et de la religion même telle que pratiquée par le curé prend une autre dimension au second article, auquel les faits rapportés plus en détail dans le 1er ajoutent, en écho, leur poids de réalité. L'auteur montre les "aimables" religieuses comme des "modèles de vertu" et spécifiquement de "pureté virginale": *birgina guzi* *garbi eta eztiac* "vierges toute pures et douces", et la précieuse supérieure "de toutes la plus pure" *birgina guzien garbiena mamere preçiatua*. Il se trouve que cette hypocrite notion de "pureté", strictement sexuelle dans le contexte, servira plus tard à nommer justement l'association paroissiale et culturelle *Garbi* autour de cette même école privée anciennement "des religieuses" *Seroreta*. La "pureté" des religieuses rejoint celle, autre lieu commun tout autant illusoire et

théorique, des écoliers, qui devaient être en réalité seulement, ou du moins majoritairement, des écolières pour accompagner le corps de leur camarade d'Errekattoa, représentées sous la figure mythique des "anges". Le 1er texte développait le lieu commun de la "pureté enfantine" dans l'expression *haur innoocent arima garbi bec* "ces enfants innocents à l'âme pure", que le second résume en *haurrac aingeru inozentac* "les enfants anges innocents". Pour la guerre contre les démons annoncée par l'intervention nocturne et onirique de l'Esprit le curé se constitue ainsi une sorte d'alliance militaite contre les démons, "une belle armée" de pureté par la coalition des unes et des autres: *harmada ederra du birginac eta aingeruac !!!*

Tandis que le 1er article s'appuie sur le sentiment et le drame (*affronta* "l'affront", *furiaric* "la furie") non sans quelque exagération (*haur gaichoac* répété "les pauvres enfants", *gaicho maitiac* "les pauvres chéris", *nigar marrasketan* "en pleurs et gémissants") pour donner du relief à son récit, le second plus sobrement sur ce point mais sans oublier l'innocence enfantine ("les enfants de leur école anges innocents" *ben escolaco haurrac aingeru inozentac*), la compassion pour les enfants malmenés (*haur gaichoac* "les pauvres enfants"), ni la violence du curé (*orroa* "le hurlement"), établit un jeu chromatique fort bien mené d'opposition en trois couleurs: rouge, noir et blanc. Le "blanc" de pureté morale attribué aux écolières des religieuses, peut-être en mantilles sinon vêtues de blanc pour l'occasion, repris dans les propos des mères qui elles n'ont pas peur du curé, et le "rouge" de l'école publique réfèrent directement au symbolisme politique du temps. Même si les enfants de l'école catholique ne peuvent en rien représenter dans le texte une quelconque partisanerie politique, on ne peut oublier qu'au XIXe siècle en France le blanc est devenu la couleur du parti royaliste opposé à la République, comme le rouge celui des républicains révolutionnaires, avec les communistes ou socialistes alors à peu près confondus.

Mais l'essentiel de ce "jeu de couleurs", qui fait la véritable unité et même la qualité littéraire du récit nouvellesque imaginé par le correspondant anonyme, s'organise du début à la fin autour de l'opposition "rouge" et "noir", sans référence nette perceptible au fameux titre de Stendhal: *Le Rouge et le Noir*. Sauf peut-être sur un point: si le rouge stendhalien pouvait se référer selon une analyse connue à l'armée - un portrait de l'auteur resté bonapartiste le montre arborant au veston le ruban rouge de la très napoléonienne Légion d'honneur -, le noir symbolisait l'état ecclésiastique auquel était voué Julien Sorel le héros du roman. Or, en un procédé narratif habile, le noir, qui a été défini dès le début par "l'Esprit" lui-même, s'adressant au curé dans le style allocutif tutoyé familier du basque, comme une couleur diabolique à l'égal du rouge (*badituc gorriak*, *badituc beltzac*), va en quelque sorte enfermer le curé dans sa couleur naturelle: celle implicite mais de référence inévitable de sa soutane de fonction "sous ta couleur". Ce qui le mènera enfin, après avoir regretté en vain de n'être ni "blanc", ni "rouge" comme la diabolique école républicaine, à s'abîmer, comble pour un ecclésiastique, dans sa propre malédiction. Il reste au satirique rédacteur anonyme, en matière de "consolation" parfaitement antinomique pour le "saint homme" de curé si peu évangélique, à le faire se ranger formellement lui-

même au rang de ses propres et noirs démons: "vous avez des compagnons de la même couleur...".

Au début de ce conte "évangélique", la ponctuation rarement parfaite dans les écrits basques du temps, même les meilleurs, introduit apparemment une coupure par le tiret après *izanen duc* -, comme s'il y avait là un dialogue entre l'Esprit et le curé, comme si l'interrogation qui suit "Mais qu'est-ce que j'entends?" était une réponse du curé. En fait il n'en est rien, et à moins d'une coupure partielle du texte originel que rien ne laisse supposer, c'est bien l'Esprit lui-même qui questionne et entend les démons se lever contre le curé: "Mais qu'est-ce que j'entends?". Dans la traduction on a donc enlevé le tiret de l'article qui prêtait ainsi à confusion.

## 2. Les protagonistes: le curé, les rédacteurs, le directeur de revue.

2. 1. Laurent Diharassarry décédé accidentellement à Ossès en 1902 avait laissé un souvenir qu'une personne âgée du siècle dernier qui l'avait connu et par ailleurs pratiquante fort fidèle définissait ainsi: *hura soberakina zen* "lui il était excessif". Sa trace encore visible à Ossès est sur l'inscription basque en majuscules de la grande cloche de l'église, nommée MARZELINA du prénom de sa "mar-raine" qui était précisément "Marceline Fitere" fille de la maison Harizmendi HARIZMENDICO ALABA, et posée sous son ministère en 1894: ERRETOR LAURENDI DIHARASARRY SARATARRA "curé Laurent Diharassarry de Sare" (cf. *Urzaiz, La vallée d'Ossès en Basse-Navarre* chapitre V p. 140).

Le personnage est assez connu à la fois comme opposant acharné à la République, à ce titre candidat sans succès à la députation à Bayonne en 1893 selon les principes de son "catéchisme électoral", et poète basque participant aux concours de poésie d'Abbadie d'Arrast, 1er prix en 1895 sur le sujet imposé de "Madeleine Larralde", femme de Sare plus que trentenaire guillotinée sous la Terreur pour entente avec l'ennemi dans la guerre de la Convention contre l'Espagne des Bourbons, et qu'on avait voulu faire passer pour une très jeune fille sacrifiée pour sa croyance religieuse. Rétrogradé de la prospère paroisse de Cambo ville de sanatoriums et de villégiature alors à la mode à celle plus rurale d'Ossès par l'évêché après le ralliement de l'épiscopat à la République, Diharassarry avait reçu en compensation de Rome où il avait fait appel le titre de "monsignore" réservé en principe aux évêques. Il est l'auteur très probable d'un article en excellent basque signé "GANICH" paru à Buenos Aires en avril de l'année 1898, contre son ennemi local: le juif protestant et républicain Lœwy d'Abartiague qui avait organisé avec les instituteurs publics de la région une séance d'enseignement agricole. (Pour les détails sur ce texte cf. *Iker-21, Hommage à Jean Haritschelhar, Bilbao 2008*, p. 473-486, texte repris en ligne [www.tipirena.net](http://www.tipirena.net), Travaux de J.-B. Orpustan, *Documents sur Ossès*, p. 298-309).

Tout le monde à Ossès n'était pas hostile ou réservé à l'égard du comportement anti-républicain de Diharassarry, il avait aussi des partisans, représentés au 1er article par le bref portrait satirique de "Mme Harismendy et Etcheverry". Le correspondant du *Réveil* en rapporte non seulement le propos, mais l'attitude de grande dame du lieu ("dans sa plus grande dignité") et même les gestes bien souli-

gnés exclamation à l'appui: "en fermant bien les yeux: pst !!!! marquant le point de son doigt", comme au jeu. Elle est alors la belle-sœur de la marraine de la cloche baptisée en 1894, Mme Fiterre "fille de (la maison) Harismendy", née "Catherine-Marceline Etcheverry" et mariée à Saint-Jean-Pied-de-Port. Le grand-père de son mari Eugène Etcheverry, fils aîné du 5ème maire d'Ossès Dominique E., avait acquis l'ancienne maison infançonne Harizmendi en 1795 comme bien national confisqué à la Révolution à "Kerena espagnol", c'est-à-dire au comte de Jerena de Navarre qui était un seigneur d'Ursua d'Arizcun dans le Bastan, possesseur de Harizmendi depuis au moins le XIVe siècle. Un chant basque publié en 1899 dans *Le Pays Basque-Eskual Herria* qui prit la suite du *Réveil* sous la direction de W. Lœwy d'Abartiague sur et contre l'interdiction par ce même curé de la Fête-Dieu costumée en garde nationale y nomme une "dame montagnarde" (*bortiar madama*) dévote et susceptible de "mentir aux prêtres" sur cette fête costumée: c'est peut-être justement la dame de Harizmendi en question qui était Souletine et native de Mauléon. Ce chant était très probablement non seulement inspiré mais commandé par le parti républicain et sans doute par Lœwy d'Abartiague (cf. sur le même site en ligne [www.tipirena.net](http://www.tipirena.net), Travaux..., II Littérature, le recueil *Euskaraz bertsu eta kantu*, n° 5).

2. 2. C'est une autre affaire que d'identifier les auteurs anonymes des deux articles basques contre Diharassarry. On a vu par la nature même des textes qu'ils sont nécessairement distincts. D'origine d'abord: au 1er texte les marques dialectales de souletin éparses mais incontestablement présentes quoique mêlées de navarro-labourdinismes non moins certains et des éléments de parler local, laissent penser à quelqu'un venu, ou lui-même ou une partie de sa famille, de Soule ou plutôt des pays frontaliers entre Soule, Mixe et Ostabarès. Ensuite si l'on tient compte du verbe au datif de 1ère personne faisant appel au préfet par directeur de journal interposé, *igor deçadan* "qu'il m'envoie" (voir ci-dessus), sauf erreur d'écriture peu vraisemblable dans ce verbe extrêmement courant, l'auteur de l'article ne peut être qu'un notable, et mieux un édile, adjoint au maire ou plus sûrement encore le maire lui-même, seul habilité en principe à adresser un appel direct au préfet du département. En 1888 ce maire d'Ossès qui comprend encore la future commune de Saint-Martin d'Arrossa séparée seulement en 1923, est Dominique Mendiboure, originaire de Mendionde et entré par mariage avec l'héritière dans la maison Etxebarnea d'Iriberry (renseignements apportés par M. Jean-Max Fawzi, San-Francisco). Saskirena à Horça appartenait depuis longtemps à cette maison et c'est près d'elle qu'il a fait bâtir la maison qui porte son nom "Mendiburuenea", Etxebarnea étant mis alors en métayage.

Mais quel que soit le rédacteur, il est manifestement du parti républicain, comme la majorité des électeurs qui allaient élire en 1893 Berdoly contre l'ancien député conservateur et bonapartiste Etcheverry, malgré toutes les attaches locales, nom compris, dont celui-ci pouvait se prévaloir. Mais Berdoly dont la famille bordelaise s'était depuis un demi-siècle installée à Uhart-Mixe où lui-même vivait était assez probablement bascopphone. L'était-il suffisamment pour avoir écrit l'article anonyme contre le comportement du curé à l'égard de l'école publique

"rouge", et pris en basque la défense de ce "bon" régime républicain (*errepublica on bunendaco*) qui défraye encore en 1888 les desservants en exercice et de ses écoles? La nature dialectale mêlée du texte suggère en tout cas un rédacteur de la zone mixo-souletine plutôt que labourdine, et sinon Berdoly lui-même, qui excluerait de fait tout édile de la commune d'Ossès et de son domaine dialectal précis qu'on n'y reconnaît pas nettement, du moins, encore une fois, "quelqu'un des siens".

L'auteur du second article, nécessairement, est tout autre. Sa langue ne comporte aucun trait, ni phonétique ou grammatical ni lexical identifiable au domaine souletin et environnant: c'est intégralement du navarro-labourdin classique avec peut-être des marques plus proprement labourdines (*harmada, diotenac*) qui peuvent résulter d'une éducation au collège. Bien que faisant au curé la leçon "évangélique" comme celui du premier article, la qualité littéraire de son récit habilement mené fait penser à quelqu'un d'incontestablement cultivé, sachant opposer dès le départ la théorie du curé et sa "pratique". Les paroles qu'il lui prête contre les pauvres écoliers de l'école républicaine, "au loin les maudits, allez en enfer, à l'école des rouges", expriment non évidemment des propos réels du curé, mais la logique de sa pensée déduite de son attitude le jour de l'enterrement de l'écolière. Ce sont ses propres références d'homme d'église qui condamnent son comportement: le vocabulaire et les notions religieuses qui lui étaient familières, évangile et charité, juqu'à la "malédiction", qu'il sera amené à répéter ensuite contre lui-même et sa propre couleur "noire" et démoniaque. Le comble serait que ce satiriste si "évangélique" fût lui-même un ecclésiastique du bord républicain, ou même inspiré par l'évêché, ce qui est tout de même très peu probable. Ou serait-ce Lœwy lié de près au parti républicain et au *Réveil basque* dont il prendra la suite, protestant bien au fait des qualités supposées "évangéliques" opposées à Diharassarry? On sait par ceux qui l'ont connu qu'installé dans le "château" qu'il avait fait construire sur le domaine d'Abartiaga hérité de la famille de l'ancien maire Bordenave, lui aussi excellent bascophone d'origine béarnaise, il avait appris le basque sur le terrain et le parlait, l'écrivait aussi très correctement, seul ou aidé on ne sait, comme on le voit par son appel aux électeurs pour les élections cantonales de 1895 (cf. op. cit. *Urzaiz* ..., p. 283-284).

2. 3. Le nom du "faiseur de gazette" (*Jaun Gazeta eguilea*) auquel s'adresse directement le premier auteur anonyme était inscrit avec l'adresse en tête de la "gazette": "M. CANDAU, Rédacteur-Gérant, 13, rue Henri IV, Pau". Malgré son nom encore, typiquement béarnais, Candau était probablement bascophone comme l'indiquent, s'il ne les a pas fait traduire et écrire à quelqu'un, les vœux signés de lui pour la nouvelle année où l'hebdomadaire parviendra aux abonnés. Ils ouvrent en 1ère colonne le dernier numéro de l'année 1888 daté du "Dimanche 30 décembre 1888". Il y annonce l'Exposition Universelle de l'année 1889, centenaire de la Révolution commencée en 1789. C'est le sujet d'un long article en très bon basque bien différent de celui de Candau, qui occupe les colonnes 3 et 4 de la même page, signé *Kurios bat* "un curieux".

Voici les premières et dernières lignes de ces vœux de Candau suivies de traduction:

"GOURE ABONATU eta iracourzale orori

*Reveil basque* cazetac adresatsen du ourthe hatzarre hountan, souhetic hobenac bere abonatu eta ira courzale orori.

Gueroago eta handiago joun delacotz guc hazi bidia, provaric handienetarie bat da Uscal herriri souhet horen eguiteco.

(...)

Badugu oustekeria ezi apel hori enzunic izanen dela Uscaldun oroz eta arte hountan ene adiskide maitic, solutatuco dugu ourte berri hau oi hu eguiten dugularic doubleska.

Viva Uscaldunac!

Viva Errepublikak!

CANDAU"

Traduction:

"A tous nos abonnés et lecteurs.

La gazette *Le Réveil basque* adresse en ce début d'année ses meilleurs souhaits à tous ses abonnés et lecteurs.

Le fait que le chemin que nous avons commencé est allé en s'agrandissant de plus en plus est une des meilleures raisons d'adresser ce souhait au Pays basque.

(...)

Nous pensons que cet appel sera entendu de tous les Basques et en attendant mes chers amis, nous mènerons à bout cette nouvelle année en criant doublement:

Vive les Basques!

Vive la République!"

"L'appel" en question est pour la "grande lutte" (*luta handi hori*) que mènera l'hebdomadaire en faveur de la République pour les élections de 1889. Ces quelques lignes du texte de Candau qui remplit presque la colonne entière suffisent pour montrer plusieurs traits qui rappellent ceux du 1er article sur le curé Diharassarry, dont l'auteur pourtant avait visiblement une pratique quotidienne et orale de la langue beaucoup plus assurée: non seulement les nombreux dialectismes souletins ou de l'environnement souletin pour la phonétique et la grammaire, mais aussi pour le lexique: *hatarre* pour *hatsarre* "commencement", *Uscaldun* pour *Euskaldun* "basque", *jun* pour *joan* "aller"... S'y ajoutent une erreur de verbe singulier "il l'a" au lieu du pluriel *ditu* "il les a" dans *adresatcen du* pour *adrezatzzen ditu* "il (les) adresse ses vœux" (oralement on pourrait avoir la contraction du pluriel en *adrezatzzen 'tu*), la graphie désordonnée des consonnes sifflantes, la coupure de mots composés ou dérivés comme *iracour zale* pour *irakurtzale* "lecteur", les calques graphiques dans les emprunts romans non sans maladresses (*souhet* pour "souhait", *prova* pour "preuve" au sens "raison", *solutatu* "résolu" pour "mené à bonne fin", *viva* pour *biba* "vive" ...).

Jean-Baptiste Orpustan, octobre 2021